



- 17 € par mois**
(soit 4,25 € après déduction fiscale).
Nos volontaires mettent en place des infrastructures durables d'accès à l'eau potable.
- Avec 13 € par mois**
(soit 3,25 € après déduction fiscale).
J'offre tous les jours 2 litres d'eau potable à 3 enfants.
- Avec 8,50 € par mois**
(soit 2,13 € après déduction fiscale).
J'offre ainsi 2 litres d'eau potable à 2 enfants tous les jours.

En apportant votre soutien régulier à SOLIDARITÉS INTERNATIONALES :

- Vous recevez une fois par an votre reçu fiscal pour déduire jusqu'à 75% du montant total de vos dons.
- Vous ne recevez plus nos appels à dons par courrier (sauf en cas d'extrême urgence) et le journal d'informations vous est envoyé chaque trimestre.
- Vous pouvez mettre fin à votre soutien régulier quand vous le souhaitez, par simple demande à info@solidarites.org.
- Vous étalez le montant de vos dons sur l'année, en choisissant la somme et la périodicité de vos versements qui seront prélevés sur votre compte, sans frais.
- Avec l'économiseur d'eau, vous limitez également votre consommation d'eau et ainsi économisez sur votre facture d'eau et d'électricité.



Un geste solidaire, économique et écologique pour offrir à un enfant l'eau potable de sa survie.

Votre don est efficace : 86,8 % des ressources affectées aux missions humanitaires sur le terrain (chiffres 2008).

Déduction fiscale : vous pouvez déduire 75% du montant total de vos dons dans la limite de 513 € de dons annuels. Au-delà, le taux de la déduction est de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Si ce nouveau plafond est dépassé, l'excédent pourra être reporté sur les 5 années suivantes. Ainsi, un soutien mensuel de 17 € ne vous revient en réalité qu'à 4,25 € par mois.

N° NATIONAL D'EMETTEUR : 434408

Autorisation de prélèvement

À remplir et à nous retourner signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) à SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

- J'autorise** l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, la somme de : **8,50 € par mois** **13 € par mois** **17 € par mois** **Autre _____ € par mois**
Le premier prélèvement interviendra le 5 du mois de : _____
- Je reçois mon économiseur d'eau dès mon second prélèvement. Je m'engage à maintenir mon prélèvement pour une durée de 6 mois minimum.

VOS NOM ET ADRESSE

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____

COORDONNÉES DE VOTRE BANQUE

Nom de l'agence : _____
Adresse : _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Code Établissement	Code Guichet
_____	_____
N° Compte	Clé R.I.B.
_____	_____

Fait à : _____ le : _____
Signature : _____
(obligatoire)



Conformément à l'article 39 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de SOLIDARITÉS INTERNATIONALES, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées.

Je vous transmets mon adresse pour recevoir par email la lettre d'information de SOLIDARITÉS INTERNATIONALES : _____